

« On ne peut tenir pareils propos »

UE Jean-Claude Juncker répond aux sévères critiques du « Soir » suite au « dérapage » du commissaire Oettinger

- ▶ Oettinger ? « Je lui ai demandé de s'excuser ».
- ▶ Barroso ? Juncker veut prolonger de 18 mois à 3 ans la période d'attente obligatoire des présidents de Commission.

ENTRETIEN

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas nous qui avons sollicité l'entretien. Au lendemain de la publication mercredi d'un dossier consacré au « dérapage » du commissaire Oettinger, et d'un éditorial sévère sur la gestion par Jean-Claude Juncker des problèmes qui touchent à l'image de son institution, c'est le président de la Commission européenne lui-même qui a souhaité nous recevoir. « Parce que je prends très au sérieux les critiques que vous émettez. Je voulais donc parler avec vous de Belgique, de Wallonie, d'Oettinger et de tout le reste. »

Que s'est-il passé, et quelle a été votre intervention pour produire les excuses de M. Oettinger que tout le monde a jugées un peu longues à venir ?
Je n'ai pas pu m'occuper tout de suite de cette maladresse d'Oettinger. Mercredi soir j'ai découvert tout cela, et je l'ai appelé pour lui dire qu'il faut expliquer ses propos. Il l'a fait avec sa lettre d'excuses. J'ai été particulièrement choqué par ce qu'il a dit au sujet des homosexuels. Cela ne reflète aucunement mes convictions. Je voulais donc être sûr que lui et moi nous partageons les mêmes convictions. Il m'a expliqué qu'en tant que personne il était favorable au mariage homosexuel. J'eusse respecté des

contraires, mais cette Commission plaide partout pour la non-discrimination.

Mais des propos spontanés « hors script » comme il les a appelés, c'est un peu comme les « propos de vestiaires » de Trump : ils révèlent le fond d'une pensée...
Il m'a expliqué qu'il voulait mettre de l'ordre dans le débat allemand. Il trouve que l'Allemagne s'occupe de problèmes réels, mais qui ne sont pas les plus grands du pays. Je n'aurais pas dit ce qu'il a dit, car il donne l'impression de ne pas aimer les Chinois, les homosexuels, les Wallons et d'autres. Un commissaire ne peut tenir de propos pareils. Je lui ai dit qu'il doit s'excuser auprès de ceux qui ont pu se sentir visés.

Les excuses faites, on tourne la page ?
Je pense sincèrement que ses propos n'ont pas traduit sa pensée. Par ailleurs, les commissaires devraient s'en tenir dans leurs propos publics aux problèmes qui touchent à leur portefeuille, et ne pas donner libre cours à toutes sortes d'inspirations hasardeuses. Je le lui ai signalé.

Dans ce contexte intervient le nouvel élément dans le dossier Barroso chez Goldman Sachs. Vous le publiez immédiatement

par souci de transparence, mais lâché comme tel, cet avis purement juridique qui disculpe Barroso au regard du code d'éthique, est perçu comme une absolution politique et morale.

Je me refuse d'agir et réagir au tempo dicté par la presse. Je lis les avis juridiques, je dois juger le comportement de Barroso en droit. Pour ce qui est de la morale, j'ai fait déjà savoir ce que j'en pensais. Mais je tire une conclusion du rapport du comité d'éthique : il faut changer le code éthique. Je proposerai au collège des commissaires d'allonger la période de latence pour la faire passer de 18 mois à 3 ans pour le président de la Commission. Le président a un droit de regard sur toutes les activités de la Commission, il est donc dans une autre position que les autres commissaires. Quant à ces derniers, on verra s'il faut prolonger la période à 24 mois. Si le collège devait ne pas accepter cette position, je dirai publiquement que je ne prendrai pas d'emploi dans une banque ou une entreprise quelconque pendant trois ans. Même si par ailleurs, je ne compte pas le faire plus tard non plus.

Ces trois ans régleront le problème éthique ?
Vous nous l'aviez dit vous-même en été : Goldman Sachs, « cette banque-là »,

cela vous pose problème. Mais quelle règle peut répondre à cela ?

Le droit n'a pas réponse à tout. Ceux qui interprètent le droit doivent être habitués par une certaine idée de leur fonction antérieure.

Mais quand le droit n'a pas réponse à tout, la parole politique peut apporter une réponse au questionnement des citoyens. Votre parole sur le cas Barroso n'est-elle pas trop faible ?

J'ai peut-être attendu trop longtemps pour dire ce que j'en pensais moralement. L'important est que je tire les conséquences pour moi-même de l'événement. Mais j'ai un peu de mal à accepter qu'on critique ma Commission de toutes les responsabilités des comportements précédents.

Parce que le comportement de M. Barroso déteint sur la Commission comme institution : la sienne, mais la vôtre aussi. On ne vous reproche pas les comportements des autres, mais le fait de ne pas les qualifier politiquement aujourd'hui.
J'ai dit que je ne l'aurais pas fait : ce n'est pas de l'approbation quand même ! ■

Propos recueillis par
JUREK KUCZKIEWICZ

Wallonie « Un comportement légitime »

Wallonie et Ceta : qu'est-ce qui a foiré ? Qui, quoi, et à quel moment ?

J'ai proposé que le Ceta soit considéré comme un accord mixte, nécessitant la ratification par les 28 États membres. Mon service juridique était obstinément d'avis qu'il s'agissait d'un accord de compétence exclusivement européenne. Mais j'ai dit que je savais qu'il y avait un débat virulent dans une série d'États sur la question de savoir si les démocraties locales ne devaient pas approuver, ce processus. Il n'est donc pas anormal que les parlements auxquels on demande de s'exprimer s'engagent dans un processus qui est démocratique.

Pas de rancœur ?

Le comportement de la Wallonie a été un comportement légitime. Et je n'ai aucunement été vexé du rôle qu'elle a joué. J'ai rencontré Paul Magnette qui est un homme de convictions, d'ailleurs largement partagées par moi-même... Mais l'interlocuteur de la Commission, c'est le gouvernement fédéral. Il eût été du devoir des entités fédérées et fédérale belges de se mettre d'accord pour présenter leur décision à l'Europe. J'ai constaté à un certain moment que telle n'était pas la volonté des parties. Et donc contrairement aux règles, j'ai fait en sorte que des pourparlers directs aient lieu entre la Commission et la Wallonie. Ce fut une

décision sage, mais pas intelligente.

C'est-à-dire ?

Pas intelligente quant aux risques que ce genre de choses se reproduise ailleurs. Mais j'ai pensé qu'il était du devoir de la Commission d'être utile. Et ce sont nos représentants qui lors du comité de concertation ont rédigé les textes et rapproché les points de vue. La Commission a permis à un État membre de trouver un accord interne. Mais avouez que ce n'est pas normal. C'est pourquoi je dis que ce n'était pas sage.

Benoît Lutgen a évoqué du chantage. La Wallonie était sous pression ?

J'ai dit à mes amis wallons que la Commission n'exerçait aucune espèce de pression. J'ai dit au Parlement européen, la veille du jour où il était prévu de signer, que l'essentiel n'est pas de savoir quand, mais de trouver un accord. Et j'ai fait dire publiquement que je n'adressais aucun ultimatum, prenant par là le contre-pied de l'ambiance générale au « ils doivent signer jeudi ! »

Y a-t-il pu avoir du chantage à des niveaux subalternes, ou du moins des propos qui

aient pu être perçus comme tels par des représentants wallons ?

Il n'y a eu aucune instruction de ma part de menacer la Wallonie. Personne qui anégoçié en mon nom avec la Wallonie et le gouvernement belge, n'a menacé personne, et si quelqu'un l'avait fait, je l'aurais retiré immédiatement.

« Il n'y a eu aucune instruction de ma part de menacer la Wallonie »

Au-delà de l'affaire wallonne autour du Ceta, on voit que l'UE a un problème avec ses propres processus de décision collective. Faut-il y changer quelque chose ?

Nous avons un réel problème de gouvernance en Europe. La démocratie étant ce qu'elle est, il faut laisser cours au débat, et on ne peut dire aux Wallons ou à d'autres : « taisez-vous ». Les Européens ne s'aiment plus entre eux. Ils s'entêtent à accorder la priorité aux préoccupations nationales, et il y a des différences de convictions et de conceptions entre les uns et les autres. Je plaide pour la solidarité partagée, mais d'autres ne le voient pas ainsi. Les affrontements de conviction en rajoutent aux problèmes de gouvernance technique. ■

Propos recueillis par J.Kz

« J'espère que les peuples réagiront »

Depuis le Brexit, on sent parmi les 27 qu'il faut se rabibocher après de nombreuses crises et disputes. Dans le dossier de la migration, est apparu ce concept de « solidarité flexible ». Compromis ou compromission ?

Je récuse le terme de solidarité flexible. La solidarité peut être déclinée différemment suivant les pays, mais le principe doit rester. Que certains pays n'aient pas accueilli sur leur territoire des réfugiés pour des

raisons qui leur sont propres, et que je regrette intensément, je dois en prendre acte. (...) J'ai demandé au Premier ministre slovaque de jeter les ponts entre sa région d'Europe et les autres. Il est le mieux positionné.

Vous venez de parler à la Première ministre britannique Theresa May. Qu'a-t-elle dit ?

Que son gouvernement reste sur la même ligne de pensée et d'action, et que la notification de la décision d'ouvrir la négociation de sortie aura bien lieu avant la fin mars.

En Turquie, il y a encore eu des arrestations de dirigeants du parti pro-kurde. Cette évolution du régime d'Erdogan rend-elle encore plus difficile l'interaction entre l'UE et ce pays ?

Je suis insensible aux menaces

de dirigeants turcs, qui nous annonçaient hier encore que s'il n'y a pas d'accord sur les visas, l'arrangement sur les réfugiés sera remis en cause. Si la Turquie ne remplit pas les conditions prévues, il n'y aura pas d'avancée en matière de visas. Je suis favorable à cette avancée, car il ne s'agit pas seulement d'Erdogan, mais des citoyens turcs. Si en fin de compte les Turcs n'obtiendront pas le droit de circuler librement en Europe, ce sera de la faute de la Turquie.

Vous avez besoin de collaborer avec la Turquie sur les réfugiés, mais vous êtes critiqués pour pactiser avec un régime de moins en moins démocratique. Je sais. Mais quelle est l'autre option ?

La dérive autoritaire ne touche

pas que la Turquie : dans l'UE, la Hongrie et la Pologne prennent le même chemin. L'UE semble n'avoir aucun pouvoir réel pour enrayer ces évolutions. Exact ?

Oui. Et je le dis avec une inquiétude. Il y a des dérapages dans certains pays, dont on ne sait où ils nous mèneront. Dans les traités européens, l'article 7 prévoit des sanctions possibles à l'égard de pays qui déraperaient par rapport aux principes universels de l'UE. On dit que c'est une « arme nucléaire ». Mais il y a des États membres qui disent déjà qu'ils refuseraient d'y recourir. Ce refus a priori annule dans les faits l'article 7. J'observe cela avec tristesse et amertume. En espérant que les peuples ne laisseront pas faire ceux qui in fine leur nuiront. ■

Propos recueillis par J.Kz

**Alain
Beren-
boom**
Ecrivain

Oettinger épais

Jadis, beaucoup de gouvernements envoyaient à la commission européenne les politiciens dont ils ne voulaient plus ou auxquels ils étaient obligés d'offrir un bâton de maréchal. Dans le lot, il y avait donc souvent pas mal de fins de série et de soldes à prix cassé. A chaque nouvelle commission, on nous promet que cette époque est révolue. Mais chaque fois, on di-

rait que c'est pire.

Pouvait-il y avoir plus poussieux rossignol à offrir à la clientèle européenne que le « président » Barroso ? Cireur de pompes infatigable des chefs d'état puissants et véritable fossoyeur de la politique européenne dont il symbolisait tous les défauts : technocratie incompréhensible, opaque et inhumaine. Auxquels on peut ajouter, depuis son reclassement chez les brigands de Goldman Sachs, l'amour immodéré du pognon et le mépris des citoyens au service desquels il prétendait œuvrer.

Avec Jean-Claude Juncker, on croyait cette page tournée. Mais non, la liquidation continue pendant les travaux. Bien sûr, après sa défaite électorale de 2013, le nouveau gouvernement luxembourgeois a été heureux de le refile vite fait à Bruxelles mais ses déclarations musclées au début de son

mandat laissaient croire que lui et ses compères avaient enfin compris la nécessité d'un rebond. On allait voir ce qu'on allait voir. Une Europe vent debout, nettoyant ses placards et liquidant ses momies.

Las ! On a vu des dirigeants assommés par la sortie de la Grande-Bretagne, incapables de se présenter devant le Parlement avec une feuille de route offrant une vision et des perspectives aux citoyens de l'Europe continentale.

Le président Juncker semble aussi aveugle et sourd à propos de la perfidie de son prédécesseur qu'il l'avait été quand les services de renseignement de son pays avaient constitué des fichiers illégaux (ce qui avait provoqué sa démission), ou lors de la publication des Panama Papers qui montraient les liens entre son pays et le paradis fiscal bananier. Il n'avait pas prévu non plus que l'opacité et

les à peu près du Traité CETA allaient lui péter à la figure.

Et le voilà maintenant même incapable de remonter les bretelles de son commissaire Günther Oettinger. Le commissaire à l'économie et à la société numérique a un langage très châtié. Traitant « nos amis Chinois » de types « peignés de gauche à droite avec du cirage noir », l'Allemagne de pays qui s'occupe de « rendre le mariage homosexuel obligatoire » et la Wallonie de « micro-région dirigée par des communistes ».

En remerciement de ce langage « vrai » et « viril », M. Oettinger reçoit en prime le portefeuille du budget et des ressources humaines avant peut-être de devenir vice-président de la Commission. Ne reste-t-il donc que Trump, devenu président des Etats-Unis, pour lui écraser la gueule ? ■